

tir l'œuvre de relèvement philosophique accompli sous nos yeux depuis vingt ans.

Dans un autre ordre d'idées le P. Gratry a été encore un précurseur, préluant en des pages émues au mouvement pacificateur qui devait recevoir son plein épanouissement à la conférence de La Haye.

Pour des causes diverses parmi lesquelles il faut compter le refus d'admettre un représentant du Saint-Siège, les résultats pratiques de cette conférence resteront nuls ou de peu d'importance. N'empêche cependant que les vœux émis ne conservent leur valeur et puissent plus tard servir de base à une action plus complète et plus décisive. Avant d'en arriver là, le monde verra sans doute de nouveau de ces conflits épouvantables où le sang humain coule à flots alors que pour le bien de l'humanité, il serait si facile d'obtenir d'un arbitrage international le règlement de toutes les questions.

Epris d'un amour ardent pour les hommes ses frères, le P. Gratry a bien souvent dans ses discours et ses écrits exprimé cette pensée. Il a travaillé avec ardeur à l'inculquer aux esprits sérieux, et a fait sur ce sujet une véritable propagande.

Il en faut dire autant des questions sociales et de tout ce qui se rattache à ce qu'on est convenu d'appeler l'économie politique. La propriété, la famille, les devoirs des riches et des patrons, les devoirs et les droits des travailleurs, les salaires, la création des institutions économiques et de prévoyance, les associations corporatives, la connection intime des lois éternelles de la religion, avec le mécanisme des fonctions et des relations sociales, tels sont les différents sujets traités par Léon XIII, dans son encyclique *De Conditione officium*, dans laquelle le Pape résolvait d'une façon substantielle et lumineuse la grande question sociale. Le P. Gratry,